



EVRY, le 23 février 2016

Objet : Amélioration de votre débit Internet.

Madame, Monsieur,

Vous avez pu constater que des travaux ont été réalisés à proximité de votre domicile (installation d'une nouvelle armoire télécom). Le Conseil Départemental et la Communauté de communes du Val d'Essonne ont réalisé des travaux afin d'augmenter les performances de votre ligne Internet, en partenariat avec l'Etat et la Région Ile-de-France.

La prochaine et dernière étape consiste en la mise en service de cette nouvelle armoire. Aussi, nous sommes heureux de vous annoncer que le projet d'amélioration de votre débit Internet sera effectif le 21 mars 2016. Ainsi, vous allez bénéficier d'une meilleure fluidité de navigation et capacité de téléchargement.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la politique départementale d'aménagement numérique du territoire qui vise à déployer le très haut débit en Essonne à horizon 2022. Votre territoire bénéficie ainsi d'une intervention intermédiaire appelée la Montée en Débit permettant une amélioration progressive du débit. Cette opération nécessitera une interruption des services téléphoniques et d'Internet, d'une durée moyenne d'une heure dans la journée. L'ensemble des lignes téléphoniques sera concerné.

Pour un bon déroulement de l'opération, nous vous conseillons :

1. d'éteindre / de réinitialiser votre box Internet ce jour là si vous en possédez une
2. si vous ne constatez pas d'amélioration de votre débit, veuillez contacter votre opérateur directement pour qu'il adapte votre débit, ainsi que pour des problèmes d'ordre technique.

Nous vous assurons que tout est mis en œuvre pour minimiser votre gêne.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Patrick IMBERT
Vice-président du Conseil départemental
délégué au développement économique, à l'emploi, aux nouvelles technologies,
à l'enseignement supérieur et à la recherche,
et Président de la Communauté de Communes du Val d'Essonne

Projet cofinancé par



France
Très Haut Débit
REPUBLIQUE FRANÇAISE

